



Infos déchèteries

Mise à jour au 4 juillet 2020

Publié le 04 juillet 2020

Afin de protéger nos agents et usagers, les consignes exceptionnelles sont toujours en vigueur.

Pour accéder aux déchèteries, voici les consignes à respecter :

- › Se munir de son badge ou en faire la demande par internet exclusivement : aucune pièce justificative pour la constitution d'un badge ne pourra être acceptée sur place.
- › Anticiper l'arrivée sur site compte tenu d'une fréquentation certainement supérieure à la normale.
- › Organiser le tri des déchets dans le véhicule en amont du passage à la déchèterie afin faciliter le dépôt, de réduire le temps de présence et de déplacement sur le site ; les agents de déchèterie n'ont pas de disponibilité suffisante pour aider au déchargement.
- › Ne pas sortir du véhicule pendant l'attente et l'autorisation d'accès aux usagers, il conviendra de montrer sa carte d'accès à l'agent d'accueil.
- › L'utilisation des pelles et des balais ou autres outils de la déchèterie est exclusivement réservée au personnel des déchèteries.
- › Se conformer strictement aux consignes des agents de déchèterie.
- › Afin d'assurer la sécurité de tous, un nombre limité d'usagers sera admis simultanément sur les quais de déchargement pour respecter une distance minimum de 2 mètres avec toute personne. Porter un masque est vivement recommandé.
- › Les temps d'attente sont susceptibles d'être sensiblement allongés. Pour autant, la fermeture des sites aura lieu aux horaires définis ; ces horaires sont impératifs et l'accueil des véhicules se trouvant encore dans la file d'attente ne pourra être assuré.
- › Ne pas laisser de déchets sur le trottoir ou devant la grille de la déchèterie si celle-ci est fermée, cette attitude étant susceptible d'être sanctionnée par une amende.

En dépit de ces contraintes imposées par la situation actuelle, UNIVALOM appelle au civisme et à la responsabilité de chacun pour :

<https://www.agglo-sophiaantipolis.fr/actualites/infos-decheteries-1-2847?>

- › Ne venir que si votre dépôt ne peut absolument pas attendre,
- › Rester courtois avec les autres usagers et le personnel notamment si la file d'attente est longue,
- › Vous munir de l'attestation de déplacement dérogatoire en cas de contrôle de la police,
- › Respecter scrupuleusement ces consignes.

Plus d'info au : 0 800 229 217

www.univalom.fr 



Nous donnons de la valeur à vos déchets !
Prévention - Traitement - Valorisation

INFOS DÉCHÈTERIES

DECHETERIE	OUVERTURE AUX PROFESSIONNELS	OUVERTURE AUX PARTICULIERS	JOURS et HORAIRES D'OUVERTURES HABITUELS
ANTIBES	OUI	OUI (Les samedis uniquement et sur RDV)	Du lundi au samedi de 8h à 11h45 et de 13h à 17h
MOUGINS	OUI	OUI	Du lundi au samedi de 8h à 11h45 et de 14h à 16h45
VALBONNE	OUI	OUI	Du lundi au samedi de 8h30 à 11h45 et de 14h à 17h
MOUANS-SARTOUX	OUI	OUI	Du lundi au samedi de 8h à 11h45 et de 14h à 16h45
LA COLLE-SUR-LOUP	OUI	OUI	Du lundi au samedi de 8h30 à 11h45 et de 14h à 17h
ROQUEFORT-LES-PINS	NON	OUI	Du lundi au samedi de 8h30 à 11h45 et de 14h à 17h
LE CANNET	OUI	OUI	Du lundi au samedi de 8h à 11h45 et de 14h à 16h45
VALLAURIS	NON	OUI	Du lundi au samedi de 8h à 12h45 et de 14h à 17h
BEZAUDUN	OUI	OUI	Les mardis, jeudis et samedis de 8h à 12h
CIPIERES	OUI	OUI	Les mardis, jeudis et samedis de 14h à 17h et les mercredis et vendredis de 8h à 12h et de 14h à 17h